

31. 12. 1755, décédée le 6. 9. 1835 au numéro 417 de la rue du Curé. — 4) JOSEPH, bapt. le 28. 7. 1757. — 5) Marie-Rose, (qui suit) (V c 5). — 6) PIERRE-HERMAN-AMAND, (qui suit) (V c 6). — 7) CORNEILLE (5. 12. 1765-4. 1. 1791). — 8) Madeleine, bapt. le 14. 3. 1768, décédée le 28. 2. 1819, rentière, veuve de P. Berchem qu'elle avait épousé le 6. 11. 1794. — 9) Théodore Michel (26. 9. 1770-12. 7. 1782).<sup>38)</sup>

#### V c 5) MARIE-ROSE

Baptisée le 14. 3. 1759, elle est citée comme religieuse à l'Hospice St-Jean dans un acte daté du 18. 6. 1794.<sup>38)</sup> En 1805 elle était Supérieure de la Congrégation reconstituée des Hospitalières; sa succession fut prise deux ans plus tard par Marie-Angèle Petit, fille de l'artiste-serrurier Pierre Petit, auteur, entre autres, de l'autel en fer forgé installé à la Cathédrale pendant l'«Octave».<sup>39)</sup> Marie-Rose Brincour décéda à l'Hospice le 3. 2. 1809.

#### V c 6) PIERRE-HERMAN-AMAND

Baptisé le 3. 9. 1763, il figurait le 25. 10. 1780 comme onzième au Palmarès du Collège, classe de Grammaire.<sup>40)</sup> Le 24 prair. an XIII (13. 6. 1805) il épousa Marie-Barbe Lambert, née en 1785, fille d'Urbain L. et d'Élisabeth Jungers, qui lui donna un fils J.-P.-OSWALD, né le 7. 12. 1809. A ce moment P.H.A. Brincour était sous-chef à la Préfecture. Il décéda à Luxembourg le 12. 6. 1815.<sup>41)</sup>

#### V c 2) DOMINIQUE-DAMIEN

Ce fils puîné du notaire Dominique Brincour-Rodolff naquit à Luxembourg le 30. 4. 1754.\*)

Reçu docteur en médecine à Louvain en 1779 ou 1780, il s'établit médecin en sa ville natale où nous le trouvons en 1787 sous le nom de «Brincour der Sohn». Il demeurait «Neunhäuser Gass», future rue du Casino<sup>42)</sup> et faisait partie de la première Commission administrative de l'Hospice St-Jean installée le 24 vent. an V (14. 3. 1797).<sup>43)</sup>

Lors des élections de 1798 il s'avéra qu'à Luxembourg les éléments modérés étaient en majorité. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'à un certain moment le groupe minoritaire des républicains se soit retiré des assemblées primaires. C'est à la suite de ce retrait que la majorité des électeurs procéda à la désignation de 3 nouveaux officiers municipaux dont le docteur Brincour. Faisant fi de l'opinion majoritaire, le Corps Législatif annula ces nominations et les remplaça par celles faites par l'assemblée républicaine «scissionnaire»<sup>44)</sup>.

Le 16 therm. an VI (3. 8. 1798) furent adjugés au docteur Pierre Amand (!) Brincour les biens nationaux ayant appartenu à la cure de Bourscheid et «consistant en maison et dépendance, prairies, terres arables et sartables», d'une étendue d'environ 30 ha, le tout pour la somme de 15.100 fr. Comme il

\*) G. SPEDENER (Die im Luxemburger Lande lebten... 1937, p. 13) lui attribue le prénom de Daniel.